

			
	<b>Date :</b>	13/07/20	
	<b>Origine :</b>	BUREAU RÉGIONAL ILE-DE-FRANCE	
	<b>Objet :</b>	Présentation ministre	

Page 1 / 1

<b>Sujet :</b>	CR réunion ministre du 09/07/20
----------------	---------------------------------

<b>Participants pour UATS-Unsa</b>	Bertrand TOURILLON Pascal BENOLIEL
------------------------------------	---------------------------------------

M. DARMANIN, nouveau ministre de l'Intérieur, a reçu les OS représentatives de l'administration territoriale et centrale. Il s'est présenté comme n'étant pas « le premier flic de France » mais bien le ministre de l'ensemble des personnels du ministère.

Concernant l'actualité immédiate, l'UATS-Unsa a rappelé son souhait de voir la covid-19 considérée comme maladie professionnelle. Sur la reconnaissance des agents durant la pandémie, l'attention du ministre a été attirée sur les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle qui induit des tensions inutiles ainsi que pour l'application de la pose de jours RTT liés à l'ordonnance du 15/04/20 différente selon les services et périmètres.

Dans le prolongement de la crise, un retour d'expérience (RETEX) a été demandé et l'UATS-Unsa a insisté sur l'importance du groupe de travail porté par la DRH sur le télétravail mais aussi d'inclure dans les réflexions le travail sur site distant.

De façon plus « normale », l'UATS-Unsa a fait part des difficultés liées à l'application des lignes directrices de gestion pour la mobilité conjuguée à une mobilité « au fil de l'eau » et être dans l'attente des lignes directrices de gestion pour l'avancement.

L'UATS-Unsa a rappelé l'importance du dialogue social et le rôle des CHSCT et a développé plusieurs exemples précis : les déménagements, l'immobilier et la sécurisation des sites, les réorganisations des services.

Par ailleurs, l'UATS-Unsa signale que lorsqu'une décision favorable est accordée à un agent suite à un recours, elle n'est pas automatiquement répercutée sur l'ensemble des ayants droits ce qui est anormal.

Enfin, concernant plus spécifiquement l'Administration Centrale, l'UATS-Unsa rappelle que de nombreux sites, y compris en province, relèvent de ce périmètre. Toutefois, dans certains cas le régime indemnitaire de ces services n'est pas aligné. Il a aussi été spécifié que le CHSCT-AC doit pouvoir s'y rendre ce qui n'est pas le cas actuellement.

Pour cette première réunion, chaque OS a donc pu indiquer ses priorités et inquiétudes. M. DARMANIN a indiqué qu'il se rendrait avant la fin juillet dans une préfecture et dans un département d'Outre-Mer avant la fin août. M. le ministre s'est engagé à renouveler l'exercice de façon annuelle mais aussi de réaliser des bilatérales tous les semestres.